

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 03 novembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 novembre 2025

ATTRACTIVITÉ - CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2026 ENTRE LA CAN ET LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Alain LECOINTE pouvoir à Jacques BILLY, Elisabeth MAILLARD pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Michel PAILLEY pouvoir à Dominique SIX, Nicolas ROBIN pouvoir à Aurore NADAL, Mélina TACHE pouvoir à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, François BONNET, Thierry DEVAUTOUR, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Agnès RONDEAU.

Titulaires absents excusés :

Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

ATTRACTIVITÉ - CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2026 ENTRE LA CAN ET LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération communautaire du 30 septembre 2024 approuvant le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) pour la période 2024 – 2029 par la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

La collaboration entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et La Rochelle Université a été renouvelée à travers une convention de partenariat pour l'année universitaire 2025-2026. Elle est définie autour de 4 axes structurants :

- Consolider les formations supérieures dans le numérique déjà déployées sur le territoire et poursuivre le dialogue sur l'opportunité de développer de nouvelles formations.
Actuellement, La Rochelle Université développe à Niort un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) « Administration, gestion et exploitation des données » (Bac+3) et un Master Informatique « Architecte logiciel » (Bac+5).
- Initier, en support des domaines de formation ainsi identifiés, des activités de recherche et d'innovation. Plusieurs champs d'études répondent en particulier aux approches actuellement développées sur le territoire niortais :
 - *Le numérique, la transformation digitale des entreprises et l'intelligence artificielle ;*
 - *La gestion des risques littoraux, en lien avec la signature assurantielle du territoire ;*
 - D'autres thématiques relevant de champs de compétences d'ores et déjà investis par La Rochelle Université ont également été identifiées :
 - *L'environnement, la biodiversité et la sécurité civile ;*
 - *Les « bâtiments intelligents » et durables ainsi que l'efficacité énergétique ;*
 - *L'industrie du futur, notamment au travers des nouveaux procédés de fabrication.*
- Consolider les relations avec le monde socio-économique dans le but de développer des collaborations durables et d'accélérer les transferts technologiques, en lien avec l'écosystème de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Participer au développement de la vie étudiante sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Par ailleurs, ce partenariat s'inscrit au titre d'une démarche globale portée, tant par La Rochelle Université que par la Communauté d'Agglomération du Niortais, afin de contribuer au développement

de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur les territoires et ceci en vue de la consolidation du Pôle Métropolitain « Centre Atlantique ».

Enfin, la Communauté d'Agglomération du Niortais bénéficie du soutien de plusieurs acteurs économiques du territoire qui ont spécifiquement ciblé leurs actions de mécénat à l'accompagnement du développement des formations universitaires. Ce montant s'élève à 105 000€, uniquement fléchés vers La Rochelle Université.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat 2025-2026 pour une durée d'1 an ;
- Autorise le versement de la subvention proposée dans la convention d'un montant de 150 000 € ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention et à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Eric PERSAIS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué